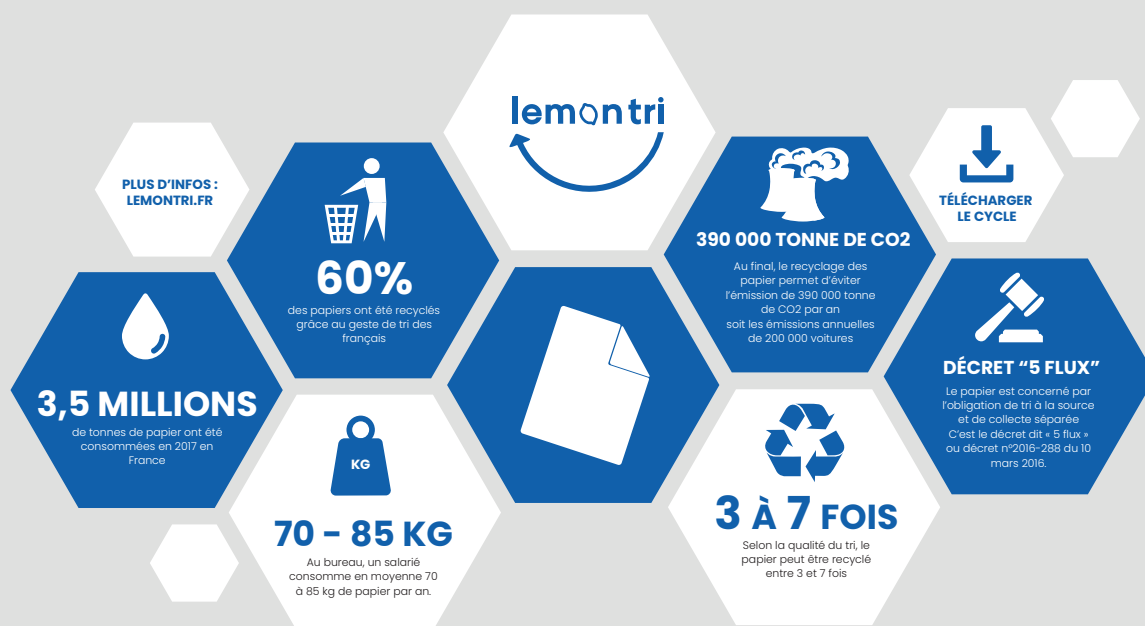


# LE RECYCLAGE

## DU PAPIER

Chaque Français consomme en moyenne 53 kg de papier par an. Au travail, un employé de bureau utilise plus de 2500 feuilles de papier chaque année !

Alors que la quasi-totalité des papiers sont recyclables, le taux de recyclage du papier en France n'est que de 60,5%. Selon la qualité du tri, le papier peut être recyclé de 3 à 7 fois et être transformé en nouvelles feuilles, en papier hygiénique ou encore en matériaux d'isolation.



## QUE DEVIENT MON PAPIER ?



**01** D'abord, le papier est trié à la source : étape essentielle pour assurer son recyclage.

**02** De retour à l'entrepôt, les papiers sont conditionnés en balles en vue de leur envoi en filière de recyclage.

**03** À leur arrivée filière de recyclage, les papiers sont envoyés dans une cuve 1000m3 d'eau pendant 10 min, 15 tonnes par 15 tonnes ! Dans ce grand bain, la fibre de cellulose est séparée des gros contaminants (colle, plastique, agrafe, trombone, ...) qui vont descendre.

**04** Elle est ensuite nettoyée de plus en plus finement : elle passe dans des filtres de plus en plus fins pour retenir les impuretés. Une centrifugeuse permet de séparer les éléments lourds qui vont descendre. Les fibres seront collectées par le haut. Ensuite, vient l'étape de désencrage, réalisée grâce à de la mousse savonneuse qui entraîne l'encre en surface.

**05** Lorsqu'elle est propre et homogène, la pâte est essorée, étalée puis pressée pour faire une feuille, et enfin séchée. L'étape de découpage arrive ensuite, la pâte est prête à être envoyée directement en papeterie !

## EN SAVOIR +

25 % des documents sont jetés 5 minutes après leur impression ! Pour limiter le gaspillage, pensez à limiter le nombre d'imprimates et à bien les paramétrer pour qu'elles impriment en recto-verso par défaut. Installez des bacs à brouillons pour récupérer les impressions et pensez à utiliser du papier recyclé !